



L'ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
Division du Québec

THE CANADIAN
BAR ASSOCIATION
Québec Branch



ASSOCIATION DU
BARREAU CANADIEN
CANADIAN
BAR ASSOCIATION

Montréal, le 4 septembre 2024

Par courriel

L'honorable Arif Virani

Ministre de la Justice du Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Objet : Lettre ouverte – Nominations à la magistrature pour la province de Québec

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons concernant nos préoccupations en lien avec les délais à doter des postes additionnels de juges pour la province de Québec et à procéder à la nomination de juges pour combler des vacances au sein de la magistrature.

Bien que nous saluons les efforts considérables qui ont été déployés au cours des derniers mois pour nommer de nouveaux juges à la Cour supérieure du Québec, force est de constater que la cadence ne permet pas d'éliminer les vacances, ni de procéder à la dotation des postes additionnels qui sont réclamés par le gouvernement provincial depuis déjà plusieurs années.

Nous désirons joindre notre voix à celle de nombreux acteurs du milieu juridique qui ont déjà dénoncé les effets néfastes du manque de juges sur la saine administration de la justice. Le nombre insuffisant de juges a des répercussions bien réelles sur les justiciables et sur leur niveau de confiance dans notre système de justice. Les Canadiennes et Canadiens sont en droit d'avoir un système de justice efficace et d'avoir accès aux tribunaux dans des délais raisonnables. La confiance du public et le respect de notre démocratie constitutionnelle en dépendent.

Concrètement, notre association demande des actions tangibles et rapides de la part du gouvernement fédéral.

Premièrement, il est impératif que le gouvernement fédéral procède à la dotation des postes additionnels qui sont réclamés par le gouvernement provincial depuis déjà plusieurs années.

Vous n'êtes pas sans savoir que la législature québécoise a procédé le 28 mars dernier à la création de 7 nouveaux postes à la Cour supérieure du Québec¹. Cette mesure a comme objectif principal de réduire les délais d'audience. Lors de la création de ces postes, le ministre de la Justice du Québec Jolin-Barrette a par ailleurs souligné que le gouvernement fédéral n'a pas encore doté 2 postes de juge à la Cour supérieure du Québec créés en 2016 sous

¹ *Loi donnant suite à la Table Justice-Québec en vue de réduire les délais en matière criminelle et pénale et visant à rendre l'administration de la justice plus performante*, L.Q. 2024, c. 7, art. 33.

l'ancienne ministre de la Justice, Stéphanie Vallée². La version actuelle de l'article 21 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* (chapitre T-16) prévoit que la Cour supérieure devrait être composée de 164 juges, alors pourtant que le gouvernement fédéral n'a procédé à la dotation que de 150 postes³.

En deuxième lieu, nous demandons que la cadence des nominations des juges de la province de Québec soit accélérée afin que toutes les vacances soient comblées dans les plus brefs délais. En date des présentes, il reste toujours 1 poste vacant à la Cour d'appel du Québec, ainsi que 6 postes vacants à la Cour supérieure du Québec⁴. En tenant compte des vacances actuelles et des postes qui n'ont pas encore été dotés par le gouvernement fédéral, il est évident que la Cour supérieure du Québec opère actuellement avec un manque d'effectifs important. Il s'agit d'une situation déplorable et inacceptable qui accentue les problèmes d'accès à la justice et la situation de crise dans laquelle se trouve aujourd'hui le système judiciaire.

De plus, malgré la décision récente de la Cour fédérale⁵ et l'appel à l'action de plusieurs intervenants du milieu, il nous apparaît clair que le processus de nomination mis en place par le gouvernement fédéral ne permet pas de procéder à des nominations avec la rapidité requise.

Par ailleurs, notre association vous rappelle également que la *Loi sur les Cours fédérales* exige qu'au moins 10 juges de la Cour fédérale proviennent de la province de Québec afin d'assurer une représentativité nationale⁶. Selon les informations qui sont disponibles publiquement, les 2 postes qui sont laissés vacants par votre ministère depuis des années sont des postes qui devraient être occupés par des juges du Québec ou des membres du Barreau du Québec. D'ailleurs, depuis l'entrée en fonction de votre gouvernement en 2015, il n'y a eu que 5 nominations de membres du Barreau du Québec à la Cour fédérale. Parmi ces nominations, certaines visent des juristes qui étaient aussi membres du Barreau de l'Ontario et dont le lieu principal de travail était l'Ontario au moment de leur accession à la magistrature. Cette situation affecte négativement l'équilibre constitutionnel entre les provinces et doit être rectifiée dans les plus brefs délais.

Les nominations méritoires effectuées par votre gouvernement au cours des derniers mois nous portent à croire qu'il existe des candidatures de qualité pour combler les postes vacants ou à doter. Le retard à doter des postes additionnels et à procéder à des nominations cause un préjudice à la population canadienne et contribue à miner la confiance du public dans le système de justice.

Monsieur le Ministre, nous vous enjoignons de confirmer la dotation des postes de juge réclamés par le gouvernement provincial et de procéder aussitôt que possible à la nomination

² Fanny Lévesque, « Québec s'attaque aux 'délais déraisonnables' », *La Presse*, 20 février 2024, en ligne : <<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2024-02-20/systeme-judiciaire/quebec-s-attaque-aux-delais-deraisonables.php>>.

³ Commissariat à la magistrature fédérale Canada, en ligne : <https://www.fja-cmf.gc.ca/appointments-nominations/judges-juges-fra.aspx#qc>

⁴ Commissariat à la magistrature fédérale Canada, *supra*, note 3.

⁵ *Hameed c. Canada (Premier Ministre)*, 2024 CF 242.

⁶ L.R.C. (1985), c. F-7, art. 5.4.

de juges du Québec pour pourvoir aux postes vacants à la Cour d'appel du Québec, à la Cour supérieure du Québec et à la Cour fédérale.

Par ailleurs, et si vous le jugez pertinent, l'ABC-Québec et l'ABC nationale seraient ravies de rencontrer votre équipe ou vous-même afin de discuter des mesures envisagées ou à prendre afin de donner suite à la présente lettre.

Veillez agréer, monsieur le ministre de la Justice, l'expression de nos salutations distinguées,



Me Jonathan Pierre-Étienne
Président de l'ABC-Québec, 2024-2025



Me Louis Sévéno
Président de l'ABC-Québec, 2023-2024



Me Lynne Vicars
Présidente de l'ABC, 2024-2025

c.c. : L'honorable Manon Savard, juge en chef de la Cour d'appel du Québec
(manon.savard@judex.qc.ca)

L'honorable Marie-Anne Paquette, juge en chef de la Cour supérieure du Québec
(marie-anne.paquette@judex.qc.ca)

L'honorable Paul Crampton, juge en chef de la Cour fédérale
(Paul.Crampton@fct-cf.ca)

Le Commissaire à la magistrature fédérale, Marc A. Giroux
(mgiroux@fja.gc.ca)